

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR SOCIOCULTUREL

- 07 août 2026 -

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'association a pour objet de proposer et promouvoir des activités socioculturelles, dans une démarche à visée éducative et de loisirs, pour tout public (familles, enfants, adolescents, adultes) et en privilégiant les habitants de la commune de CHAUVÉ.

La gouvernance est réalisée par quinze administrateurs, impliqués dans deux instances associatives : un bureau et un conseil d'administration.

Les missions et services sont mis en œuvre par vingt salariés, répartis sur trois établissements : la maison des p'tits loups, la maison des enfants et la maison des jeunes.

Ces activités se déclinent dans différentes organisations : une micro crèche, un accueil de loisirs, un accueil périscolaire, des séjours, des animations jeunesse, des ateliers pour les habitants (yoga, couture, vannerie, cirque, théâtre...).

La maison des enfants est un établissement de 550 m² dédié à l'accueil des enfants de trois ans à 12 ans, avec une capacité d'accueil de cent places.

L'équipe éducative est composée de onze professionnels : un responsable pédagogique et dix animateurs socioculturels.

INFORMATIONS CONTRACTUELLES

Type de contrat :	Contrat à durée indéterminée intermittent
Heures contractuelles :	684 heures par an (19h hebdomadaire sur 36 semaines)
Diplôme requis :	C.A.P. « Accompagnant Éducatif Petite Enfance » B.P.J.E.P.S. B.A.F.A. / B.A.F.D.
Entretiens :	Selon les disponibilités
Lieu de travail :	Commune de Chauvé – 44320
Date de prise de poste :	14 septembre 2026

MISSIONS

Sous la responsabilité du directeur et du responsable enfance, vous accompagnez des enfants de 3 ans à 12 ans lors des mercredis, en accueil périscolaire.

Avec l'équipe pédagogique, vous planifiez des projets d'animation, vous préparez le matériel nécessaire à la mise en place des animations et animez les séances d'activités à la maison des enfants.

Vous aimez donc travailler en équipe, évoluer au contact des enfants pour proposer des activités diversifiées.

Vous planifiez et organisez également les goûters des enfants sur l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire : prévision des commandes, réception des produits et gestion des stocks alimentaires. Dans le prolongement du projet associatif, vous priorisez les achats issus des

producteurs locaux et en agriculture biologique. Pour réaliser cela, vous connaissez l'environnement d'un logiciel « tableur » et êtes à l'aise pour avoir des échanges téléphoniques avec d'autres professionnels.

Lors de l'accueil périscolaire, vous organisez des séances d'accompagnement à la scolarité après l'école, à raison de trois soirs par semaine, avec une équipe de bénévoles dont vous assurez l'accompagnement.

Vous proposez aux enfants de relire les leçons du jour et, avec votre implication, ils peuvent profiter de la vie familiale à leur retour à la maison.

Vous êtes patient(e) et appréciez travailler avec un collectif d'adultes, les bénévoles seront impatients de vous retrouver pour aider les enfants !

SPÉCIFICITÉS DU POSTE

Le poste d'animateur socioculturel comprend les spécificités suivantes :

- ✖ 36 semaines de travail - période scolaire - ;
- ✖ une réunion administrative d'une heure par semaine ;
- ✖ une réunion de travail d'une heure et demi par semaine avec l'équipe éducative ;
- ✖ deux fermetures administratives annuelles : le vendredi de l'ascension et une semaine en décembre ;
- ✖ une ou deux coupures par jour en fonction des nécessités de service.

RÉMUNÉRATION

La rémunération correspond aux critères retenus dans la Convention collective nationale des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs, et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des Territoires et correspondant aux fonctions d'animateur socioculturel :

- ✓ Coefficient : 265
- ✓ Prime d'intermittence
- ✓ Prime de coupure
- ✓ Complémentaire santé prise en charge à 60% par l'association
- ✓ Valorisation de points de reconstitution de carrières
- ✓ Dispositions dans le cadre du Comité Social & Économique.

CANDIDATURE

- ✓ Par courrier à l'attention de M. Olivier ROSSETTINI, Président de l'association.
Association « La maison du parc »
16, bis route de Pornic
44320 CHAUVÉ
- ✓ Par courriel : direction@mdpchauve.fr